

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Marc Falquet, Patrick Lussi, Eric
Stauffer, Mauro Poggia, Marie-Thérèse Engelberts,
Dominique Rolle et Bernhard Riedweg*

Date de dépôt : 19 avril 2013

Proposition de résolution

Dénoncer l'industrie des prélèvements forcés d'organes sur les pratiquants pacifiques du Falun Gong. Une barbarie organisée, un crime contre l'humanité !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- qu'un énorme trafic d'organes provenant de prisonniers politiques encore vivants lors du prélèvement a lieu en Chine, selon de nombreuses sources (environ 10 000 par an) ;
- que les dirigeants de ce pays ont indirectement admis l'existence d'un grand marché noir et réseau de prélèvement d'organes sur des personnes vivantes, selon un rapport publié le 4 août 2012 dans le journal d'Etat Beijing Times ;
- que les principales victimes sont les pratiquants pacifiques du Falun Gong (8 000 par an), une discipline ancestrale qui favorise un développement harmonieux du corps et de l'esprit ;
- que ces pratiquants sont choisis pour leurs organes, en raison de leur hygiène de vie rigoureuse respectueuse du corps et favorisant une bonne santé ;
- qu'un gigantesque business de trafic d'organes s'est ainsi développé dans ce pays ;
- que, dans sa culture et sa philosophie, le peuple chinois n'est pas naturellement donneur d'organes ;
- que des prélèvements d'organes forcés et à vif organisés et planifiés sont considérés comme un crime contre l'humanité ;

- que, le 7 septembre 2006, le Parlement européen a passé à l'unanimité une résolution appelant le régime chinois à libérer le pratiquant de Falun Gong Bu Dongwei. Elle condamne vigoureusement la détention et la torture des pratiquants du Falun Gong dans les prisons ;
- que, le 27 novembre 2001, la proposition de résolution 452 a été déposée au Grand Conseil de Genève, « concernant la violation des droits de l'homme en Chine sur les pratiquants du Falun Gong » ;
- que de plus en plus de parlementaires s'insurgent dans le monde ;
- qu'une ONG internationale de médecins dénonce la récolte d'organes sur des prisonniers politiques et a déposé récemment une pétition auprès du Haut Commissaire aux droits de l'homme à l'ONU, pour qu'une enquête indépendante soit réalisée en Chine ;
- que, face aux présomptions qui paraissent de plus en plus fortes, médecins, politiciens et défenseurs des droits humains ont demandé ces derniers mois à la communauté internationale de réagir ;
- que Genève se doit de pas rester muet face à une telle monstruosité ;

invite le Conseil d'Etat

à transmettre cette résolution aux Chambres fédérales afin qu'elles interpellent et demandent au Conseil fédéral ses positions et décisions quant aux pratiques barbares de prélèvements forcés d'organes à vif, et plus particulièrement sur les pratiquants pacifiques du Falun Gong.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

A Genève, plusieurs personnalités ont récemment plaidé en faveur de l'ouverture d'une enquête indépendante de l'ONU sur le trafic d'organes en Chine. Cette requête a recueilli le soutien de 166 461 signatures dans 34 pays européens en plus de l'Australie, Israël, l'Inde et le Vietnam.

La majeure partie des signatures proviennent de parlementaires de pays membres de l'ONU. Pour la Suisse, plus de 80 parlementaires ont signé.

En Chine, il est prélevé un grand nombre d'organes, alors qu'il n'existe aucun système de dons d'organes « officiel ».

Sur 10 000 transplantations effectuées en une année, la majorité provient de pratiquants du Falun Gong (8 000). Les condamnés à mort représenteraient 1 000 transplantations, selon l'avocat des droits de l'homme, nommé pour le Prix Nobel de la Paix.

David Matas a coécrit en 2009 un livre sur ces prélèvements forcés d'organes, « Prélèvement Forcés d'Organes sur les Praticants du Falun Gong en Chine », avec David Kilgour, un ancien secrétaire d'Etat du Canada. Il rassemble de nombreux documents et conclut que des milliers de pratiquants de Falun Gong ont été tués pour leurs organes.

Selon Kilgour et Matas, les Falun Gong seraient ainsi les principales victimes de ce macabre marché, dont aussi bien l'armée et les hôpitaux que les intermédiaires tireraient des millions de dollars. Un autre élément très troublant est « l'efficacité » du système de transplantation d'organes en Chine. Kilgour et Matas ont relevé des sites internet d'hôpitaux chinois offrant des organes compatibles en moins d'une semaine.

<http://organharvestinvestigation.net/report0701/report20070131-fr.pdf>

Le 5 novembre 2012, une motion a été lancée par Bob Doris, membre du Parlement écossais, afin de condamner la pratique immorale de récolte d'organes à vif sur les pratiquants de Falun Gong et d'autres prisonniers de conscience en Chine. Sa motion, qui pressait les Nations Unies de mener une enquête approfondie sur ces atrocités, a rapidement obtenu le soutien de 29 membres du Parlement écossais.

Le militant chinois bien connu Hu Jia, nommé pour le Prix Nobel de la Paix, a appelé le gouvernement américain à focaliser son attention sur les prélèvements d'organes en Chine.

60 000 greffes d'organes ont été réalisées en Chine de 2000 à 2005. Selon les autorités chinoises, 90% des organes utilisés venaient de prisonniers criminels exécutés après avoir été condamnés à mort. Or, selon une estimation d'Amnesty International, environ 2 000 prisonniers sont exécutés en Chine chaque année. Selon l'ONG « Doctors Against Forced Organ Harvesting » (Médecins contre le prélèvement forcé d'organes/DAFOH), cela donne 40 000 opérations dont on ne peut pas expliquer les sources.

Les statistiques montrent que « l'explosion » du nombre de greffes en Chine a coïncidé avec la répression du mouvement Falun Gong, à la fin des années 90, et l'envoi dans des camps de milliers de ses adeptes.

« Les médecins qui lisent cela comprennent immédiatement qu'il y a quelque chose qui cloche », remarque le docteur Torsten Trey, auteur du livre « State Organs. Transplant abuse in China » (Organes d'Etat. Abus de transplantation en Chine), paru en 2012. « Ces délais ne sont pas possibles, renchérit le docteur Damon Noto, porte-parole du DAFOH, à moins de posséder une source illimitée d'organes. »

Nombreux sont en outre les témoins qui disent avoir été soumis, dans les prisons chinoises, à des contrôles approfondis du bon fonctionnement de leurs organes, sans raison valable. Les enquêteurs canadiens ont aussi réussi à obtenir les aveux de médecins chinois en se faisant passer pour des « clients » potentiels.

Le jeudi 13 décembre 2012, le Parlement européen a passé une résolution sur le Rapport annuel 2011 des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, dans laquelle est abordée la persécution des pratiquants du Falun Gong de même que les autres problèmes des droits de l'homme en Chine.

Le texte complet en 22 langues européennes peut être trouvé sur :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2012-0503+0+DOC+XML+V0//EN&language=EN>

Autre source officielle : Report of the Special Rapporteur on torture and other cruel, inhuman or degrading treatment and punishment, Addendum, Manfred Nowak U.N. Document A/HCR/A/4/33/Add.1,20 March 2007, paragraph 40 ; Report of the Special Rapporteur on freedom of religion or belief, Addendum, Asma Jahangir, U.N. document A/HCR/4/21//Add.1,8 March 2007, paragraphs 107 to 111.

Le livre « State Organs » met aussi en lumière le manque de discernement de certaines entreprises occidentales, qui coopèrent avec les autorités médicales chinoises. L'ouvrage contient notamment l'exposé d'un spécialiste suisse de la transplantation, le docteur Arne Schwarz. Ce dernier accuse les firmes pharmaceutiques, notamment les suisses Roche et Novartis, de

collaborer avec un système médical chinois à l'éthique plus que critiquable. Sans parler des soupçons de prélèvements forcés, la pratique chinoise officielle effectuée sur des prisonniers exécutés viole les normes éthiques internationalement admises dans le domaine.

Au vu des explications ci-dessus, nous vous prions de faire bon accueil et de soutenir cette résolution.